



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la Coordination
des Politiques Publiques

Monsieur le maire
de
73520 SAINT BERON

Guichet Unique des ICPE

Affaire suivie par : Mathieu PONTIN

Tél : 04.79.62.81.98

Mél : pref-icpe@savoie.gouv.fr

Chambéry, le 5 novembre 2024

Objet	Installation classée pour la protection de l'environnement Ancien site industriel Pechiney Electrometallurgie Instauration de servitudes d'utilité publique
Référence	Articles R512-46-11 à R512-46-14 du code de l'environnement
P.J.	1 copie d'arrêté préfectoral

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli copie de mon arrêté du 18 juillet 2024 instaurant des servitudes d'utilité publiques sur l'ancien site industriel Pechiney Electrometallurgie situé sur le territoire votre commune.

Je vous précise qu'en application de l'article L 515-10 du code de l'environnement, les servitudes doivent être annexées au plan d'occupation des sols de la commune dans les conditions prévues à l'article L.126-1 du code de l'urbanisme.

pour le Préfet et par délégation
La Cheffe du guichet unique des ICPE

Céline RAVOUX